

Note sur une Saxifrage nouvelle, *Saxifraga Mureti* (Rambert)

Autor(en): **Rambert, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **47 (1863)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-89930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VII.

Note sur une Saxifrage nouvelle,

Saxifraga Mureti (Rambert),accompagnée d'observations sur l'altitude de quelques
plantes hybrides des hautes Alpes,

par E. R a m b e r t, professeur à Zürich.

J'ai cueilli, il y a quelques jours, non loin du Kistenpass, dans les Alpes glaronnaises, une *Saxifraga* qui n'a pas encore été décrite, si je ne me trompe, et qui me semble assez intéressante pour que j'ose la dédier à mon excellent ami et éminent botaniste, Monsieur Jean Muret, docteur en droit.

En voici la description :

Elle rentre évidemment dans la section des *Dactyloides* (Tausch. DC. Prod. I. p. 23. — VII. section de Koch: Syn. II. Ed. p. 299), et doit y prendre place non loin de la *Saxifraga stenopetala* (Gaud).

Comme ses congénères, elle croît en touffes formées par une souche, qui émet des tiges nombreuses, les unes florifères, les autres stériles et serrées en un gazon court, toutes munies de vieilles feuilles desséchées et persistantes.

Les feuilles radicales de l'année sont d'un vert pâle, ciliées de poils relativement longs et glanduleux; recouvertes sur les deux faces de poils courts, assez nombreux, également glanduleux; finement chagrinées-punctuées sur le dos, à peu près comme les feuilles de la *Saxifraga planifolia* (Lapeyr). Elles sont tantôt oblongues et indivises, tantôt cunéiformes, larges et trifides au sommet. Les nervures

sont peu visibles sur les feuilles vertes; on en compte distinctement trois sur les feuilles sèches.

Les tiges florifères sont hautes d'un pouce environ, recouvertes de poils glanduleux, étalés, inégaux, les uns courts, les autres aussi longs que le diamètre de la tige. — Elles sont, en général, rameuses dès le gazon, à pédoncules allongés, portant une ou deux fleurs, et formant ensemble un petit corymbe d'environ trois à six fleurs. — Elles sont munies de quelques feuilles oblongues, analogues pour la villosité aux feuilles inférieures.

Le calice est pubescent-glanduleux dans la partie inférieure, à segments ovales-triangulaires, larges, obtus, presque glabres, obscurément nervés.

Les pétales, alternes avec les segments du calice, sont presque le double plus longs et de moitié moins larges. Ils sont écartés, très étalés, linéaires-lancéolés, le plus souvent échancrés au sommet, blancs, devenant jaunâtres par la dessiccation.

Les étamines sont à peu près de la longueur des segments du calice, à filets dilatés à la base.

Les stigmates sont distants.

Quant aux fruits, je n'en ai vu que de peu développés, paraissant en voie d'avorter.

La rareté de cette plante, dont je n'ai pu trouver que deux touffes sur une arête de rochers où les *Saxifraga planifolia* (Lapeyr), *stenopetala* (Gaud.), *muscoïdes* (Wulf.) et *bryoides* (Linn.) étaient abondantes, m'a fait supposer un hybride. Cette supposition est pleinement confirmée par l'examen des caractères.

La *Saxifraga Mureti* (Ramb.) doit être hybride des *Saxifraga planifolia* (Lapeyr.) et *stenopetala* (Gaud.), dont elle forme exactement l'intermédiaire soit pour les feuilles

soit pour les fleurs. Elle se distingue de la *Saxifraga planifolia* (Lapeyr.), dont elle a la villosité, par ses feuilles en partie trifides et par ses pétales étalés, étroits, presque linéaires; de la *Saxifraga stenopetala* (Gaud.) par ses feuilles en partie indivises, par le développement de la villosité, et par ses pétales blancs, moins strictement linéaires, souvent échancrés au sommet.

Ce qui établit surtout l'hybridité de la *Saxifraga Mureti* (Ramb.), c'est que les deux touffes que j'en ai trouvées ne sont pas exactement identiques. L'une par ses feuilles en grande majorité cunéiformes trifides se rapproche davantage de la *Saxifraga stenopetala* (Gaud.), tandis que par ses pétales distinctement échancrés elle tend à la *Saxifraga planifolia* (Lapeyr.) L'autre, au contraire, avec des feuilles la plupart oblongues indivises, comme celles de la *Saxifraga planifolia* (Lapeyr.), se rapproche par les pétales de la *Saxifraga stenopetala* (Gaud.). Nous aurions donc là les deux formes normales de l'hybride. La première serait la *Saxifraga planifolia-stenopetala*; la seconde la *Saxifraga stenopetala-planifolia*.

La *Saxifraga Mureti* (Ramb.) doit être un hybride assez rare, attendu qu'il n'est pas très commun d'en rencontrer les parents réunis. Elle doit manquer totalement dans la Suisse occidentale.

Elle me paraît intéressante à plus d'un égard, entre autres parce que c'est peut être, avec l'*Androsace Heerii* (Hegetschw.), celle qui croît le plus haut de toutes les plantes hybrides jusqu'à présent cueillies en Suisse. Je l'ai trouvée à peu près à l'endroit précis où la carte fédérale donne la hauteur de 2546 mètres, entre le chalet de Nuschen et le bassin du Muttensee. A cette hauteur quelques uns des

agents essentiels de l'hybridisation, tels que les papillons et les insectes, sont réduits à bien peu de chose.

J'ajouterai ici, pour la comparaison, quelques détails sur un certain nombre des stations alpines les plus élevées où l'on ait trouvé des plantes hybrides.

Il existe sur les collines de l'Albula, entre les chalets de l'Albula et le sommet du col, à gauche de la route, en montant, un hybride entre la *Crepis Jacquini* (Tausch.) et la *Soyeria hyoserifolia* (Koch). L'altitude n'en dépasse pas 2200 mètres.

La *Primula Muretiana* (Moritzi) ne dépasse guère, que je sache, à l'Albula et à la Bernina l'altitude de 2300 mètres.

La *Pedicularis atrorubens* (Schleicher) et la *Pedicularis incarnata-tuberosa* se trouvent près de l'auberge de la Bernina, à un peu moins de 2100 mètres et, plus haut, dans le val del Fain, à 2200 et 2300 mètres. On cueille les mêmes *Pédiculaires* sur le versant méridional du St. Bernard à peu de chose près à la même hauteur, environ 2200 mètres.

Au bord du lac du St. Bernard, à 2472 mètres, il existe un hybride évident, trouvé pour la première fois par Mr. Em. Thomas, retrouvé plus tard par Mr. Muret et par moi, entre les *Ranunculus glacialis* (Linn.) et *Ranunculus aconitifolius* (Linn.).

A Zermatt, au Schwarzsee, on cueille à 2200 mètres la *Potentilla ambigua* (Gaud.) probablement hybride aussi.

La *Saxifraga patens* (Gaud.) hybride des *Saxifraga caesia* (Linn.) et *aizoides* (Linn.) a été cueillie par Mss. Thomas et Leresche près des chalets de Fully, dans le Bas-Valais, à environ 2100 mètres, par Mr. Thomas aux Essets, Alpes Vaudoises, à 2000 mètres, et par Mr. Heer au Stelvio, à 1900 mètres.

Mr. Leresche cueille et m'a fait cueillir à Hausseresse, Alpes de Château-d'Oex, une *Draba tomentosa-aizoides* à 2050 mètres.

J'ai cueilli la *Gentiana Charpentieri* (Thomas) presque au sommet de la Chaumény, dans le Bas-Valais, à 2150 mètres. Elle existe en plus grande quantité, mais, en général, plus bas, dans le Val de Bévers.

La *Gentiana hybrida* (Schleicher) se trouve encore à 2000 mètres à Bovonnaz, Alpes Vaudoises.

Le *Geum inclinatum* (Schleich.) et l'*Achillea Thomasiana* (Haller) existent près l'un de l'autre à Bovonnaz et à Javernaz, Alpes Vaudoises. A Javernaz, ils atteignent 2000 mètres.

Au dessus de Javernaz, en montant contre la Dent de Morcles, j'ai trouvé, à environ 2300 mètres, une *Androsace* hybride entre l'*Androsace helvetica* (Gaud.), et l'*Androsace pubescens* DC.

Enfin, au Segnespass, dans le canton de Glaris, Mr. Heer a cueilli, à une hauteur qu'il n'évalue pas à moins de 2600 mètres, l'*Androsace Heerii* (Hegetschw.) probablement hybride de l'*Androsace helvetica* (Gaud.) et de l'*Androsace glacialis* (Hoppe).

Ces diverses indications, qu'il serait facile de multiplier, nous donnent le tableau suivant.

<i>Androsace Heerii</i> (Hegetschw.)	Alpes de Glaris	2600 mtr.	
<i>Saxifraga Mureti</i> (Ramb.)	Alpes de Glaris	2546	„
<i>Ranunculus glacialis-aconitifolius</i> .	Alpes pennines	2472	„
<i>Androsace pubescens-helvetica</i> .	Alpes Vaudoises	2300	„
<i>Primula muretiana</i> (Moritz.)	Engadine	2300	„ (max.)
<i>Pedicularis atrorubens</i> (Schleich.)	Engadine et Alpes pennines	2300	„ „
<i>Pedicularis incarnata-tuberosa</i> .	Engadine et Alpes pennines	2300	„ „

<i>Crepis Jacquini-hyoseridifolia</i>	Engadine	2200 mtr. (max.)
<i>Potentilla ambigua</i> (Gaud.)	Alpes pennines	2200 „
<i>Gentiana Charpentieri</i> (Thomas)	Bas-Valais	2150 „
<i>Saxifraga patens</i> (Gaud.)	Bas-Valais	2100 „ „
<i>Draba tomentosa-aizoides</i>	Alpes Vaudoises	2050 „
<i>Gentiana hybrida</i> (Schleicher)	Alpes Vaudoises	2000 „ „
<i>Geum inclinatum</i> (Schleicher)	Alpes Vaudoises	2000 „ „
<i>Achillea Thomasiana</i> (Haller)	Alpes Vaudoises	2000 „ „

Ces divers chiffres ne sont pas immédiatement comparables. Quand il s'agit de plantes, 2600 mètres dans les Alpes Glaronnaises en valent plus de 2600 en Engadine, en Valais et dans les Alpes Vaudoises. Dans la froide et âpre vallée du Muttensee, la végétation phanérogame disparaît à 2800 mètres. Il doit en être à peu près de même au Segnespass. Mais sur les Alpes Vaudoises, au Grand Müveran, aux Diablerets et à l'Oldenhorn, quelques Saxifrages, entre autres la *Saxifraga planifolia* (Lapeyr.), atteignent 3000 mètres. En Valais, non loin du Grand St. Bernard, on trouve sur les rochers bien exposés l'*Androsace glacialis* jusqu'à 3400 mètres, par ex: aux rochers des Maisons Blanches, du côté du Valsorey. En Engadine, à 3266 mètres, au sommet du Piz Languard, il y a encore une dizaine d'espèces phanérogames représentées par de nombreux individus. Une altitude de 2550 à 2600 mètres, au fond des Alpes de Glaris, doit correspondre à une altitude d'environ 2700 à la dent de Morcles, 2800 au St. Bernard, et 2900 ou 3000 aux environs de la Bernina. Cette observation faite, on peut tirer du tableau qui précède une ou deux conclusions intéressantes.

On sait qu'au point de vue de la végétation phanérogame les Alpes se laissent diviser en un certain nombre de zones superposées et facilement caractérisables. J'en distingue quatre essentielles.

1. La zone caractérisée par la présence des forêts de conifères.
2. La zone des pâturages alpins supérieurs aux forêts et propres à l'alpage du gros bétail.
3. La zone des gazons, où les plantes sont encore assez nombreuses pour former dans tous les endroits favorables des tapis, dont profitent les chamois et aussi les moutons.
4. La zone des plantes éparses, où l'on ne trouve plus de tapis de gazon, mais seulement des plantes isolées, cachées entre les pierres ou dans les fentes des rochers.

Cette dernière zone commence de 2300 à 2700 mètres selon les régions, et, dans chaque région, selon les versants et les expositions; mais presque partout la limite en est bien marquée.

Or, parmi les plantes hybrides indiquées ci-dessus, il n'y en a que deux qui appartiennent décidément à la zone supérieure, et ce sont les deux premières, l'*Androsace Heerii* (Hegetschw.) et la *Saxifraga Mureti* (Ramb.). Forment-elles la liste complète des hybrides de cette zone, en Suisse? C'est ce qui est peu probable; mais je n'y en connais pas d'autres pour le moment. En revanche, toutes celles qui suivent appartiennent soit à la zone des gazons soit à celle des gazons et à celle des pâturages, soit plutôt à cette dernière. Elles ne sont pas d'ailleurs les seuls hybrides qui apparaissent dans la troisième zone ou qui atteignent les sommets de la seconde. Ce n'est qu'un choix fait parmi celles dont l'altitude m'est mieux connue. Une liste complète serait sans doute cinq ou six fois plus longue. Il est donc clair que le phénomène de l'hybridité devient rapidement très rare lorsqu'on atteint la zone des plantes éparses. D'une autre part, si l'on songe que l'*Androsace Heerii*

(Hegetschw.) et la *Saxifraga Mureti* (Ramb) croissent à 200 ou 250 mètres seulement du point où, au dessus d'elles, la végétation phanérogame disparaît totalement, et si l'on tient compte de l'insuffisance des observations faites jusqu'à présent, on ne sera pas éloigné d'en conclure que le phénomène de l'hybridité se produit jusqu'aux dernières limites de la végétation alpine, partout où la présence simultanée d'espèces sujettes à croisements le rend possible.

Ici se poseraient plusieurs questions intéressantes. Je me bornerai à en indiquer deux.

La diminution dans le nombre des hybrides, lorsqu'on passe de la zone des gazons à celle des plantes éparses, est-elle seulement en raison directe de la diminution de la vie végétale ou en raison composée de la diminution des végétaux et de celle des animaux, surtout des animaux qui, comme les insectes et les papillons, passent pour favoriser puissamment la formation des hybrides? Une diminution semblable se fait-elle sentir d'une façon régulière, à mesure que de zone en zone on s'élève de la plaine vers les hauteurs?

Les observations actuelles et de moi connues ne suffisent pas pour répondre à la première de ces questions. Quant à la seconde, je serais porté à croire qu'il faut la résoudre négativement et que, par exemple, l'hybridité est bien plus fréquente, relativement au nombre des espèces, dans la zone des pâturages que dans la plaine. Toutefois, sur cette question comme sur la première, il est impossible pour le moment de poser des règles précises, et il faut attendre des renseignements plus exacts et plus complets.

Zurich, le 19 août 1863.

E. Rambert, prof.